

Document à remettre à votre secrétariat pédagogique
dans les 48 heures suivant l'absence aux épreuves
de SESSION 2 uniquement (voir le règlement des études)

DEMANDE DE SESSION SPECIALE

Nom..... Prénom.....

N° d'étudiant

Tél (portable):

Email (*à consulter régulièrement*):@u-psud.fr

Formation suivie en 2022/2023 (cocher la case correspondante) :

	Droit	Economie	Gestion	Pluridisciplinaire
Licence 1	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Licence 2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Licence 3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Master 1	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Master 2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Epreuves auxquelles l'étudiant n'a pas pu se présenter :

Intitulé de la matière	Date de l'épreuve

Motif de la demande :

- Raisons familiales graves (Décès d'un ascendant, descendant ou conjoint(e))
- Raisons médicales graves (Hospitalisation)
- Etudiants en échange international : incompatibilité entre les épreuves passées en France / à l'étranger.

Joindre toutes les pièces justificatives nécessaires et un courrier à l'attention du Doyen de la Faculté Jean Monnet. **Ce courrier devra être déposé/envoyé par mail, à votre secrétariat pédagogique habituel.**

Date et signature de l'étudiant

.....
Décision du Doyen de la Faculté :

- Avis favorable pour l'organisation d'une session spéciale
- Avis défavorable pour le motif suivant :

Date et signature du Doyen